



# STADE RENNAIS ATHLETISME

*Baby Athlé/Eveil Athlé*  
**Saison 2022 / 2023**

Ce cadre de pratique s'adresse aux enfants nés en **2014, 2015, 2016, 2017 et 2018**.  
Catégorie **Eveil Athlé (2014-2015-2016) / Baby Athlé (2017 et 2018)**

## ORGANISATION DU CLUB

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.  
Le Président du club est Marcel TOUCHAIS.

L'adresse du club :

**Stade Courtemanche 13, Rue Zacharie Roussin 35700 RENNES Tél : 02.99.63.91.06**  
Notre adresse électronique est : [contact@staderennaisathle.fr](mailto:contact@staderennaisathle.fr)

La personne responsable du groupe Ecole d'Athlétisme est Marion LE BOUEDEC, il est possible de la contacter par mail [marion.lebouedec@gmail.com](mailto:marion.lebouedec@gmail.com) pour toutes les questions relatives à la séance du samedi matin.

## RESPONSABILITE

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions éventuelles et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire. Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical.

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux adhérents.

## ADHESION - LICENCE – COTISATION

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **Compléter le formulaire en ligne**
- <https://www.viteinscrit.com/operation/1665-inscriptions-stade-rennais-athletisme-saison-2022-2023/?s=9979135326667464&c=00001&action426646776>
- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**
- **la cotisation de 195 Euros pour l'année**

### **Aides financières :**

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

## EQUIPEMENT

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou cuissard
- Une paire de chaussures d'entraînement (running)
- Une bouteille d'eau

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 25 Euros

## **ENTRAINEMENTS**

L'entraînement reprendra le **Samedi 10 Septembre 2022 à 9H30.**

Il y a 1 séance d'entraînement par semaine :

- le samedi de **9H30 à 10H30** pour les enfants nés en 2017 et 2018.
- le samedi de **10h30 à 11h30** pour les enfants nés en 2015 et 2016.
- le samedi de **11h30 à 12h30** pour les enfants nés en 2014.

L'entraînement se déroule au Stade Courtemanche, situé 13 rue Zacharie Roussin à Rennes.

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

Les entraînements se feront sous la direction de Marion LE BOUEDEC, animés par des athlètes et entraîneurs du club.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi, il est vivement conseillé à votre enfant d'assister aux séances au moins trois fois par mois.

L'entraînement est pluri-disciplinaire; cela signifie que les enfants vont pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Dans cette catégorie d'âge, l'aspect ludique de la pratique et le développement moteur restent primordiaux.

En cas d'arrêt temporaire ou définitif de la pratique, nous vous demandons de prévenir le responsable du groupe.

## **COMPETITIONS**

Pour le groupe EVEIL ATHLE des regroupements seront organisés au cours de l'année. Ils auront lieu le samedi matin ou le samedi après-midi.

De plus amples informations avec, notamment, le calendrier de ces rencontres vous seront fournies en cours d'année.

# **Dates importantes**

**Un temps de questions-réponses** destiné aux parents se tiendra le :

**Samedi 10 Septembre 2022** avant chaque séance.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

➔ **Mercredi 29 Juin 2022 de 10h30 à 18h00.**

➔ **Mercredi 7 Septembre 2022 de 10h30 à 18h00.**

**MERCI DE FAVORISER LES INSCRIPTIONS EN LIGNE DE VOTRE DOMICILE.**

***Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.***